

DEC210162DR15

Décision portant cessation de fonctions de Mme Dominique RICHARD, assistante de prévention (AP) au sein de l'UMR5629 intitulée Laboratoire de chimie des polymères organiques (LCPO).

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC183027DR15 du 26 novembre 2018 portant nomination de Mme Dominique RICHARD aux fonctions d'AP ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Dominique RICHARD, dans l'UMR 5629 intitulée Laboratoire de chimie des polymères organiques (LCPO), à compter du 1^{er} janvier 2021.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 11 janvier 2021

Le directeur de l'unité

Sébastien LECOMMANDOUX

Visa du délégué régional du CNRS

Younis HERMES

